Le Courrier de l'ouest

Argentonnay. Le cimetière, mémoire communale

Un minutieux travail de relevés et de remises à jour est mené au cimetière.

Hugues Menuault devant la chapelle funéraire de la famille Grémillon, dont l'entrée est soutenue par des étais de maçon. Cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise. |

Courrier de l'Ouest
Publié le 30/03/2021 à 10h03

Bernadette Violleau, secrétaire de mairie, et Hugues Menuault, conseiller municipal, ont entrepris un travail minutieux de recherches, de relevés et de remises à jour dans les cimetières d'Argentonnay.

« Argentonnay a l'entretien et le suivi de huit cimetières. C'est peut-être celui d'Argenton-Château qui a le plus besoin de remises à jour, tout particulièrement dans le domaine des concessions dont les durées sont différentes. Un travail de longue haleine… Ce cimetière date de 1844. En effet, le 12 juin 1804 Napoléon I^er^ obligeait les communes à créer des cimetières en dehors des murs de la ville. »

« Révélateurs de la hiérarchie de la société »

« Pour faciliter nos recherches, nous avons divisé ce cimetière par carrés et par secteurs. Des secteurs entiers sont tombés dans l'oubli. Pour alerter les gens et interpeller les mémoires locales, nous avons posé des petites plaquettes informant la fin de la concession. Au bout de trois ans, c'est la procédure d'abandon de la sépulture qui se met en place » précisent à tour de rôle Bernadette Violleau et Hugues Menuault.

En parcourant les cimetières, c'est la mémoire de la commune qui apparaît. *« On est frappé par la variété des monuments construits avec des matériaux de qualité diverse. Certains, plus ostentatoires, non entretenus, voire abandonnés, sont révélateurs de la hiérarchie dans la société. Avec les noms des personnes qui y reposent, c'est l'histoire locale qui resurgit.*

« On peut alors se poser la question de la restauration afin de transmettre un héritage, d'autant qu'avec l'évolution de la société, de nouvelles pratiques funéraires se sont mises en place, dont la crémation, et les tombes sont de plus en plus uniformisées » commente Hugues Menuault, passionné d'histoire locale qui, sur le plan communal, a en charge le petit patrimoine bâti, les cimetières, berges et barrages.

Le Courrier de l'ouest